



Et si c'était vous?

**EMPLOYEUR**

Ville de Saint-Jérôme

Service de police  
500, rue Filion

**TYPE DE POSTE**

Poste cadre  
Permanent  
(R-896)  
Affichage interne et externe

**HORAIRE**

35 heures par semaine  
Horaire de travail du lundi au  
vendredi.

**RÉMUNÉRATION**

De 90 023 \$ à 112 529 \$  
annuellement  
Classe 4 (en évaluation)

**AVANTAGES SOCIAUX**

Assurances collectives et régime  
de retraite à prestations  
déterminées dès l'entrée en poste!

**DATES POUR POSTULER**

Du 29 novembre au 13  
décembre 2024

[vsj.ca/emplois](http://vsj.ca/emplois)

**COORDONNATEUR EN INTERVENTION  
PSYCHOSOCIALE**  
Service de police

*Vous désirez faire carrière au sein d'une organisation qui a à cœur ses employés et qui prône les valeurs de respect, d'éthique, de leadership et de professionnalisme ? Faire partie d'une équipe dynamique où vous pourrez grandir et faire valoir vos compétences et votre leadership? Vous recherchez un environnement branché sur l'avenir, propice à la réalisation de vos aspirations? Nous avons des possibilités!*

**POURQUOI CHOISIR DE TRAVAILLER POUR LA VILLE DE SAINT-JÉRÔME****Pour une vie équilibrée :**

- ✓ Conciliation travail-famille;
- ✓ Horaire de 4 ½ jours/semaine;
- ✓ Congés payés durant le temps des fêtes (en plus des vacances annuelles!);

**Pour prioriser votre santé et votre bien-être :**

- ✓ Assurances collectives payées à 60% par l'employeur;
- ✓ Banque santé et mieux-être de 1 000\$ par année;
- ✓ Accès à un service complet de télémédecine et de bien-être;
- ✓ Accès à un programme d'aide aux employés (PAE);

**Pour votre futur :**

- ✓ Régime de retraite (l'un des meilleurs!);
- ✓ Salaires compétitifs et possibilités d'avancement de carrière;
- ✓ Et plus encore!

**VOTRE RÔLE AU SEIN DE L'ORGANISATION**

Sous la responsabilité d'un membre du personnel-cadre du Service de police, le coordonnateur en intervention psychosociale agit à titre de personne-ressource auprès de l'Équipe spécialisée d'interventions psychosociales (ÉSIP). La personne titulaire planifie, coordonne et supervise la répartition du travail psychosocial de l'ÉSIP selon le volume et la complexité des cas en santé mentale, en itinérance et en violence conjugale. Elle intervient auprès de citoyens, fait les références soutenues auprès des ressources appropriées et apporte le support nécessaire au personnel policier dans ces dossiers d'ordre social. Elle est responsable d'établir et d'entretenir des relations avec les différents partenaires internes et externes agissant sur les enjeux sociaux du territoire et œuvrant auprès des populations vulnérables.

## MISSION ET OBJECTIFS

### Activités de gestion générales

- Participer à l'embauche des employés, les superviser dans leur travail, évaluer leur rendement (qualitatif et quantitatif) et recommander, au besoin, des mesures au supérieur immédiat;
- Assurer un bon climat de travail et mobiliser les membres de l'équipe;
- Vérifier les feuilles de temps des employés, obtenir les documents justificatifs en cas d'absence et prendre les moyens appropriés pour assurer une productivité maximale;
- Veiller au développement et à la formation du personnel sous sa responsabilité;
- Rappporter au supérieur immédiat l'état d'avancement des travaux dont il a la charge;
- Participer à la préparation du budget, au processus de gestion des revenus et des biens matériels ainsi qu'à l'octroi et à la gestion des contrats;
- Suivre et contrôler l'évolution du budget ainsi que les dépenses de son secteur d'activité, et aviser le supérieur immédiat de tout dépassement ou de toute anomalie;
- Déterminer les causes des problèmes qui surviennent et prendre les mesures appropriées pour les résoudre;
- Participer à l'élaboration des politiques, des normes, des méthodes de travail, des meilleures pratiques et des procédures de travail et les mettre en application auprès des partenaires internes et externes;
- Veiller au respect des dispositions des conventions collectives en vigueur;
- Vérifier certains rapports portant sur le fonctionnement du service;
- Effectuer la reddition de compte en s'appuyant sur des processus opérationnels efficaces (ex. : indicateurs de suivi et statistiques);
- Participer à la gestion des horaires de travail des employés;
- Réaliser toute autre tâche nécessaire au bon fonctionnement du service;
- Remplacer, à l'occasion, un supérieur hiérarchique.

### Activités de gestion spécifiques

- Planifier, coordonner, superviser et soutenir cliniquement les interventions de l'ÉSIP, conjointement avec divers intervenants externes (ex. CISSS des Laurentides), lorsque requis;
- Créer et assurer la mise à jour des stratégies de résolution de problème et des cadres d'interventions psychosociales-policiers à l'interne (Service de police) et à l'externe (ressources du milieu) en lien avec la clientèle vulnérable présentant des problèmes de santé mentale et/ou d'itinérance, ainsi que les cas présentant une récurrence d'appel;
- Comptabiliser les activités mensuelles et annuelles effectuées par l'équipe, en collaboration avec le sergent désigné;
- Assurer le développement de pratiques intersectorielles avec les différents acteurs de la communauté, du milieu institutionnel, communautaire et municipal;
- Apporter le support requis au personnel policier dans les dossiers d'ordre social, dont : la santé mentale, l'itinérance et la violence conjugale (évaluation du risque d'homicide);
- Intervenir auprès de citoyens, faire les références soutenues requises auprès des ressources appropriées et, s'il y a lieu, mettre en place un Plan d'Intervention Interdisciplinaire (PII) en collaboration avec les acteurs du milieu;
- Informer et sensibiliser le citoyen sur le processus judiciaire dans les cas prévus ainsi que sur les conditions de remise en liberté et les accompagner, au besoin;
- Répondre à des appels de nature sociale;
- Effectuer une patrouille préventive des endroits prisés par la clientèle vulnérable afin de s'assurer de leur sécurité et offrir de l'aide et des ressources aux personnes concernées;
- Assurer un rôle de coordination et de liaison, lorsque plusieurs instances internes (Service de police ou autres services de la Ville) ou externes sont impliquées, afin d'assurer une cohésion dans le traitement des enjeux sociaux du territoire;

- Établir et assurer le lien entre le Service de police, le réseau de la santé et des services sociaux ainsi que les organismes communautaires;
- Participer et représenter le Service de police dans les différents comités, groupes de travail et tables de concertation dans son champ d'expertise;
- Assurer un rôle de diffuseur et de formateur tant auprès des policiers, des employés municipaux que des citoyens, afin d'assurer une meilleure cohabitation, compréhension et tolérance face à la marginalisation.

## EXIGENCES DE L'EMPLOI

- Détenir un baccalauréat (BAC) en travail social, criminologie (intervention) ou discipline connexe;
- Posséder 3 à 4 années d'expérience en intervention clinique dans le domaine de la santé mentale et de l'itinérance, dont 1 à 2 années d'expérience en gestion dans le domaine de l'intervention psychosociale ou autre domaine approprié;
- Posséder de l'expérience en milieu policier (un atout);
- Être membre d'un ordre professionnel.

## LE PETIT PLUS QUI FAIT LA DIFFÉRENCE

- Avoir une connaissance des problématiques psychosociales vécues sur le territoire;
- Posséder une connaissance de la Loi sur la protection des personnes dont l'état mental présente un danger pour elle-même ou pour les autres;
- Posséder une bonne connaissance de la mission et des services des ressources du territoire;
- Connaître le fonctionnement et les enjeux du réseau de la santé et des services sociaux;
- Détenir une connaissance des politiques et des lois en santé et services sociaux;
- Avoir une connaissance du système de justice et de la pratique policière (un atout).

## VOUS AVEZ LE PROFIL RECHERCHÉ?

Les candidats intéressés doivent soumettre leur candidature par le biais du site Web de la Ville de Saint-Jérôme ([vsj.ca/emplois](http://vsj.ca/emplois)), en joignant obligatoirement leur curriculum vitæ ainsi qu'une copie de leur diplôme et de leur permis de conduire. Les candidatures doivent être déposées avant le **13 décembre 2024, à 23 h 59**. Des tests pourraient être requis afin d'évaluer les capacités, les compétences et les connaissances des candidats.

## ÉGALITÉ DES CHANCES

La Ville de Saint-Jérôme applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite toutes les personnes qualifiées à présenter leur candidature, en particulier les femmes, les membres de minorités visibles et ethniques, les autochtones et les personnes en situation de handicap. Également, ces personnes peuvent nous faire part de leurs besoins particuliers en lien avec le processus de sélection pour l'emploi convoité afin de faciliter l'étude de leur candidature. Les outils de sélection peuvent être adaptés aux besoins des personnes en situation de handicap, et ce, à toutes les étapes du processus de recrutement.

Postulez à [vsj.ca/emplois](http://vsj.ca/emplois)

